

PROGRAMME RENOUVELLEMENT FORMATION SSCT

CSE DE 300 SALARIÉS ET PLUS

Le programme ici présenté, est à titre indicatif. La gestion du temps dépendra du groupe et des différentes mises en situation. Ce programme à un caractère adaptable et évolutif, prenant en compte les caractéristiques de la branche professionnelle dont relèvent les stagiaires ainsi que les fonctions qu'ils occupent.

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 (7H00)

La démarche globale de prévention des risques

Comprendre les enjeux de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail et le rôle des différents acteurs

- Les accidents du travail et des pathologies professionnelles ;
 - Les principes généraux de prévention et leurs fondements ;
 - L'architecture de la législation et de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail
 - L'analyse des relations de travail
 - Le rôle et les responsabilités respectives des différents acteurs de la prévention,
 - 1.internes (chef d'établissement, président du CSE, services sécurité, études et méthodes, etc., organisations syndicales,) et
 - 2.externes (service de santé au travail, inspection du travail, services de prévention des organismes de SST, OPPBTP,...)
 - Les caractéristiques des modes d'organisation du travail et leurs incidences
 - Les différents risques (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux,...)
1. **Mise en situation lors des études de cas sur le terrain (en intra-entreprise)**
 2. **Lors d'exercices simulant des situations réelles sur le terrain (inter-entreprise).**

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 (8H00)

Les activités de promotion de la prévention des risques professionnels

Connaître les pouvoirs et prérogatives des membres du CSE en SSCT

- Les droits et prérogatives législatives et réglementaires en matière de CSSCT du CSE : rôle, pouvoirs, droits, cadre d'intervention : le champ d'application
 - La composition et les modalités de constitution, Les missions
 - Le fonctionnement et moyens (heures de délégation, formation, inspections, enquêtes, droit d'alerte, recours à un expert...)
 - La protection contre le licenciement délit d'entrave
 - Les dispositions conventionnelles
 - Les obligations de confidentialité et de secret professionnel
 - Le positionnement en tant que représentant de l'ensemble des salariés dans le domaine de la santé et de la sécurité
 - La gestion des antagonismes entre intérêts individuels et intérêts collectifs.
1. **Mise en situation lors des études de cas sur le terrain (en intra-entreprise)**
 2. **Lors d'exercices simulant des situations réelles sur le terrain (inter-entreprise).**

CONTACT

FORMASAUVER SAS est un organisme de formation agréé par le préfet de région selon la procédure prévue à l'article R. 2315-8 qui prévoit que la liste des organismes de formation mentionnée à l'article L.2315-17 est arrêtée par le préfet de région après avis du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.



contact@forma-sauver.com



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



inscriptions: www.forma-sauver.com



ENTREPRISES
300 SALARIÉS ET PLUS

PROGRAMME RENOUVELLEMENT FORMATION SSCT CSE DE 300 SALARIÉS ET PLUS

Le programme ici présenté, est à titre indicatif. La gestion du temps dépendra du groupe et des différentes mises en situation. ce programme à un caractère adaptable et évolutif, prenant en compte les caractéristiques de la branche professionnelle dont relèvent les stagiaires ainsi que les fonctions qu'ils occupent.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 (10H00)

EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION ET A LA CONSULTATION DU CSE

Savoir passer d'une situation particulière de travail à une compréhension plus globale dans l'entreprise

- Les techniques de base d'expression, de communication et de conduite de projet
 1. L'expression orale : informer, argumenter, expliquer, s'informer...
 2. L'expression écrite : rédiger, analyser un texte, motiver un avis...
 3. La dynamique de groupe : animer, coordonner, planifier, co-élaborer, négocier...
- La communication et les relations du CSSCT
- 4. Le travail en équipe
- 5. L'organisation d'une réunion de son déroulement
- 6. La prise de décision et de suivi d'exécution
- Les documents relatifs à la CSSCT auxquels le CSE doit avoir accès, et les délais de leur présentation
- Les cas concernant la CSSCT dans lesquels le CSE est obligatoirement consulté
- L'importance de l'avis donné par le CSE sur les questions touchant à l'organisation du travail, et la responsabilité qui en résulte.

1. **Mise en situation lors des études de cas sur le terrain (en intra-entreprise).**
2. **Lors d'exercices simulant des situations réelles sur le terrain (inter-entreprise).**

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 (10H00)

LES ACTIVITES DE VEILLE & DE MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERNES

- **Assurer une veille en matière de préservation de la santé et sécurité des salariés et mobiliser des ressources externes**

- Les situations du danger grave et imminent
- La méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes
- Le recueil, la construction, l'analyse
- Méthode d'évaluation des risques et mise à jour du document unique
- L'évaluation des risques, visite et audit sécurité
- Réalisation du document de synthèse
- Préparation et animation des réunions CSSCT
- Méthodes et outils de communication pour l'amélioration de la sécurité

1. **Mise en situation lors des études de cas sur le terrain (en intra-entreprise)**
2. **Lors d'exercices simulant des situations réelles sur le terrain (inter-entreprise).**

ENTREPRISES
300 SALARIÉS ET PLUS



CONTACT

FORMASAUVER SAS est un organisme de formation agréé par le préfet de région selon la procédure prévue à l'article R. 2315-8 qui prévoit que la liste des organismes de formation mentionnée à l'article L.2315-17 est arrêtée par le préfet de région après avis du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.



contact@forma-sauver.com



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



inscriptions: www.forma-sauver.com